



## BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

### Compte rendu du Conseil Municipal 20 Septembre 2011



**Travaux en cours :** une délibération a été jugée nécessaire pour que soit enfin pris en compte l'aménagement de l'écoulement d'eau de la rue de l'hirondelle et du CD 934. Que de tractations pour tenter de faire avancer « les choses » !

La rue des prêtres n'a pas été réalisée conformément au devis... Là aussi une relance a été effectuée !

Le chemin du tour de Ville a vu la plupart de ses trous rebouchés..Souhaitons que cet hiver ne viennent pas de nouveau le dégrader encore un peu plus !

#### Validation du calendrier des manifestations communales.

Le calendrier établi à la fin du mois d'Août est validé. Voir document joint au présent bulletin.



#### Aire de Jeu pour les enfants de moins de 6 ans :

Depuis 2008 que l'on en parle, l'aire de jeu pour les enfants va enfin être installée.

Voté au budget 2011 le devis présenté est adopté à l'unanimité du conseil.

Son emplacement, suite à la décision de la commission jeune sera situé dans la partie jardinet de la cour de l'école....Donc entièrement sécurisée.

Bien entendu cet espace sera indépendant de l'école, et par conséquent : isolé par une clôture.

Montant total de l'investissement : 10 400 € HT. (Pose comprise avec agrément)

Plus d'informations dans le prochain bulletin.



#### Achat de 2 défibrillateurs. Là aussi le projet remonte à l'année 2009.

Après débat l'initiateur du projet a réussi à convaincre la majorité du conseil à valider le devis. (2880 € avec 2 armoires intérieures)

L'un sera installé à la Salle des fêtes, l'autre au vestiaire de football du terrain municipal.

**Subvention pour le Téléthon :** Le conseil vote une subvention de 100 € pour l'AFM.

**Noël des enfants :** La somme de 30 € pour les enfants a été reconduite pour les cadeaux remis lors de l'arbre de Noël du Dimanche 11 Décembre 2011.

**Noël des Aînés :** un cadeau d'une valeur de 30 € là aussi pour chaque habitant de la commune âgé de plus de 65 ans.

**Noël des employés communaux :** un cadeau d'une valeur de 50 € pour chacun des employés communaux (4 agents sont concernés)



**Place : Albert Testelin :** A l'occasion du 11 Novembre 2011..La place du village sera baptisée au nom du regretté Albert Testelin, figure emblématique de notre commune et ancien adjoint au Maire décédé en Juin dernier.

## Vie de la Commune

### Réfection préau de l'école :

Ces travaux ont été réalisés, par FD Couverture.

Il s'agissait de remettre en état la partie écoulement d'eau à l'arrière du préau.

### Recensement des enfants pour l'arbre de Noël

Afin de n'oubliez personne, merci de nous confirmer Nom, prénom, et date de naissance de vos enfants qui ont moins de 12 ans au 11 Décembre 2011.

Un simple papier déposé dans la boîte aux lettres de la Mairie est suffisant...Ou un courriel

### Nouveaux arrivants dans la commune

Si vous êtes arrivés dernièrement dans la commune, n'oubliez pas de venir en mairie, pour y inscrire vos enfants (surtout ceux nés en 2008 pour l'école) ainsi que les personnes majeures sur la liste électorale.

### La Révision du PLU de la commune a débuté.

Voir la page spéciale jointe au présent bulletin.

Un cahier de doléances est dès à présent à votre disposition en mairie.

### Le site Internet de la commune

Comme certains auront du le remarquer il n'est plus mis à jour.

A vrai dire, le responsable actuel de sa parution a jugé bon de le faire évoluer.et vous invite dès aujourd'hui à le visiter. Il prend forme doucement et se veut plus convivial...Plus pratique pour le citoyen.

Sa nouvelle adresse : <http://www.domart-sur-la-luce.fr/>

N'hésitez pas à y laisser vos impressions.

### Aménagement de l'entrée du stade municipal



Là aussi, une vieille histoire de rassemblement sauvage certains soirs, on fait que nous essayons par tous les moyens de faire en sorte de dissuader...De ce fait, une barrière sera posée à l'entrée pour éviter à des véhicules notamment d'aller au-delà. En dehors des manifestations, le parking sera situé à droite de l'entrée.  
Notre but premier : sauvegarder notre patrimoine local.

### Coupe de bois dans les marais municipaux



Plus de 1200 peupliers vont être exploités dans les 3 à 4 mois à venir par la filière bois du département.

2 devis sont en cours, en plus de celui d'un pépiniériste, car bien entendu l'ensemble sera reboisé dès le traitement des arbres dont certains ont près de 40 ans !

Cela pourrait devenir une opération financière intéressante pour la commune, à la condition que le dossier de replantation (2000 peupliers environ).soit bien négocié, et à cela nous y veillerons bien entendu ! A ce jour des questions se posent sur le coût grevé par la protection des jeunes pousses ! Notre paysage local va être drôlement modifié pour quelques années si le projet abouti.

**Manifestations à venir dans notre commune** : voir le calendrier de la saison 2011-1012 en annexe à ce bulletin

